



## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

Séance du 15 novembre 2023

Département des  
**Alpes-de-Haute-  
Provence**-  
Arrondissement de  
**Forcalquier**-  
Canton de  
**Valensole**-  
Commune de  
**Gréoux-les-Bains**

L'an deux mille vingt-trois, le quinze novembre à neuf heures, les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Gréoux-les-Bains dûment convoqués, se sont réunis sous la Présidence de Madame Josette LAUVERGNIAT, Vice-Présidente.

Présents :

Mesdames Danièle CASALE, Noëlle FERAUD, Monique HOURS, Josette LAUVERGNIAT, Joelle NARD, Anne-Marie PERRON, Nathalie PONCE-GASSIER, Nicole VENTEUX

Messieurs Philippe CERETTA, Jacques FERRAUD

Absente excusée :

Madame Amélie LUCAS

Absents donnant pouvoir :

Monsieur Paul AUDAN à Madame Monique HOURS  
Madame Yvette SIAS à Madame Josette LAUVERGNIAT

Nombre de membres

En exercice : 13

Présents : 10

Votants : 12

Date de convocation

8 novembre 2023

**OBJET : Demande d'avance de subvention 2024**

**Vu** la délibération n°2023-04 du conseil d'administration du CCAS en date du 7 mars 2023 relative à la demande de subvention auprès de la commune ;

**Vu** la délibération n°2023-040 de la commune de Gréoux-les-Bains relative à la subvention de fonctionnement au CCAS d'un montant de 45 262 € ;

**Considérant** qu'afin de permettre son fonctionnement, d'ici l'attribution définitive de la subvention 2024, le CCAS sollicite une avance de subvention d'un montant de 20 000 €

**Considérant** que cette avance de subvention est nécessaire afin d'assurer les dépenses à venir et dans l'attente de l'attribution définitive de la subvention allouée en 2024.

Le Conseil d'Administration, l'exposé de la Vice-Présidente entendu, et après délibération, à l'unanimité :

**SOLLICITE** une avance de subvention d'un montant de 20 000 € à la commune de Gréoux-les-Bains.

**DIT** que la recette correspondante sera inscrite à l'article 7474 du Budget Primitif 2024.

Délibéré à Gréoux-les-Bains,  
Le 15 novembre 2023

Signé,  
Le 16 novembre 2023

Publié sur le site internet de la mairie :  
Le 20 NOV. 2023

Le Président,



Accusé de réception en préfecture  
004-260400965-20231116-2023-16-DE  
Date de télétransmission : 20/11/2023  
Date de réception préfecture : 20/11/2023

Paul AUDAN